RÉSOLUTION OIV-SECSAN 429-2015

DIRECTIVES POUR LES RECHERCHES FUTURES SUR LES EFFETS DE LA CONSOMMATION DE RAISIN OU DE JUS DE RAISIN SUR LA SANTE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

CONFORMÉMENT à l'article 2 (2) (a) de l'Accord portant création de l'OIV, déterminant les attributions de l'OIV :

« promouvoir et orienter les recherches et expérimentations scientifiques et techniques afin de satisfaire les besoins exprimés par ses membres, en évaluer les résultats en faisant, en tant que de besoin, appel aux experts qualifiés et en assurer éventuellement la diffusion par les moyens appropriés » :

PRENANT EN COMPTE l'article 2 (2) (g) de cet Accord, « participer à la protection de la santé des consommateurs et contribuer à la sécurité sanitaire des aliments »,

PRENANT EN COMPTE les actions contemplées par les Plans stratégiques de l'OIV 2012-2014 et 2015-2019,

PRENANT EN COMPTE le document de synthèse présenté lors des sessions précédentes du Groupe d'experts de l'OIV « Consommation, nutrition et santé »[1] ,

PRENANT EN COMPTE les travaux de la Sous-commission de l'OIV « Raisins de table, raisins secs et produits non fermentés de la vigne »,

CONSIDÉRANT les études scientifiques sur la consommation de raisins, de raisins secs et de jus de raisin et la nutrition humaine,

CONSIDÉRANT la composition spécifique des raisins frais, des raisins secs, du jus de raisin et des produits non fermentés qui en sont dérivés,

CONSIDÉRANT que la consommation de raisin frais et de jus de raisin constitue une source de composés phénoliques, incluant des flavonoïdes et des stilbènes tels que le resvératrol, ainsi que d'autres substances présentant un intérêt nutritionnel telles que le glutathion,

DÉCIDE de recommander, en prenant en compte les résultats obtenus à ce jour, les axes suivants pour les recherches futures à entreprendre :

1. conduite d'études in vitro et in vivo sur les effets de la consommation de raisin ou de jus de raisin sur la santé humaine, tels que les activités biochimiques et physiologiques associées aux maladies dégénératives chroniques (c.-à-d. cancer, maladies cardiovasculaires et neurométaboliques) et à d'autres maladies ;

Exemplaire certifié conforme Mayence, 10 juillet 2015
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
Jean-Marie AURAND

© OIV 2015

2. développement d'études d'intervention chez l'homme afin d'évaluer l'impact de la consommation de jus de raisin sur la santé ;
3. évaluation destinée à déterminer si les polyphénols, les flavonoïdes et autres composés du raisin présentent des effets synergétiques sur la santé ;
4. évaluation de l'activité antibactérienne des polyphénols du raisin sur les souches pathogènes.

[1] Document OIV CIV-CONUSA 03.2009-09

Exemplaire certifié conforme Mayence, 10 juillet 2015
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
Jean-Marie AURAND

© OIV 2015